



Enseignant intervenant au centre des troubles du langage et des apprentissages

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants 1^{er} degré détenteurs du CAPPEI, CAPASH ou CAPSAIS. La détention d'un CAFIPEMF est également souhaitable.

Lieu d'exercice : Poste implanté à l'unité d'enseignement des hôpitaux pédiatriques de Nice - 57 avenue de la Californie 06200 Nice

Date de prise de fonction : rentrée scolaire

Conditions de nomination : Nomination à titre définitif pour les agents inscrits au vivier et obtenant un poste à l'issue du mouvement informatisé.

Postes restés vacants à l'issue du mouvement informatisé : nomination à titre définitif

Postes se libérant après le mouvement : nomination à titre provisoire sans priorité ou bonification au mouvement suivant.

Conditions de rémunération : poste ouvrant droit aux indemnités suivantes :

l'ISAE

l'indemnité de fonctions particulières (73.90€/mois)

l'indemnité pour les personnels enseignant exerçant dans certaines structures de l'enseignement spécialisé et adapté (147.08€/mois)

Organisation du temps de travail : Son service s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires. Il se répartit principalement sur les 36 semaines.

Description des missions :

La fonction vise à assurer le suivi des élèves en situation de troubles du langage et des apprentissages. Le contexte d'exercice amènera l'enseignant à travailler au sein de l'équipe pluridisciplinaire du Centres de référence des troubles du langage et des apprentissages. L'enseignant réalisera les bilans pédagogiques des élèves orientés en consultation et participera aux réunions de l'équipe pluridisciplinaire. Il coordonnera l'ensemble des dispositifs concourant à l'information, l'accompagnement et la formation des enseignants sur ce thème sous la responsabilité de l'IEN ASH. Il est amené à se déplacer dans les écoles pour la mise en place des aménagements pédagogiques proposés. L'enseignant assure la liaison entre le centre de référence TSLA, les services de soins et l'Éducation nationale.

Compétences et qualités requises :

connaissance des spécificités du public concerné,

compétence dans le domaine des technologies de l'information et de la communication,

savoir s'exprimer et rédiger avec aisance et efficacité,

avoir une disponibilité temporelle,

respecter la confidentialité,

savoir intégrer une équipe et travailler en étroite collaboration avec des partenaires intra ou extérieurs à l'Éducation nationale,

avoir des capacités d'animation,

maîtriser les outils bureautiques, particulièrement : Excel, Word et la messagerie électronique.

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste : l'IEN de la circonscription ASH, ien-06.ash@ac-nice.fr

Procédure candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale des Alpes-Maritimes et simultanément à la DIPE (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.